



# DECISION

n° 2018 - 155

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grévy-sur-Isère, Grignon, Mouteluce Les Salaises, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

**Objet : Halle Olympique – Tarifs de la carte du restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu la décision n° 2017-130 du 22 juin 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du Restaurant de la Halle Olympique,

Considérant qu'il y a lieu d'approuver les tarifs de la carte du restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018,

## Décide

**Article 1 :** Les décisions n°2018-116 et n°2018-118 sont abrogées.

**Article 2 :** Les tarifs de la carte du restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018 sont désormais établies comme suit :

### Salades et Entrées

- Salade périgourdine (gésiers de canard déglacés au vinaigre de framboise, foie gras, œuf de caille) : 12.00€ / 17.00 €
- 12 cuisses de grenouille : 16.00 €
- Salade César (salade, œuf, tomate, croutons, poulet, parmesan, sauce César) : 14.00 € / 10.00 €
- Duo de saumon et ses toasts (saumon fumé maison et tartare de saumon frais, toast) : 9.00 € / 13.00 €
- Trilogie de foie gras (foie gras marbré aux 4 épices, brûlé au pain d'épices, nature et foie gras parfumé, toasts) : 15.00 € / 24.00 €
- Velouté du moment : 8.00 €

### Viandes et poissons

- Tartare de bœuf Charolais au couteau préparé par nos soins, frites maison et salade : 17.00 €
- Burger de la Halle (bun's brioché, reblochon, oignons caramélisées, sauce burger maison, tomates, steak du boucher 150g) servi avec frites maison : 16.00 €
- Pièce du boucher planchée servie avec frites maison et ses légumes du moment : 21.00 €
- Magret de canard servi avec ses pommes sarladaises et ses légumes du moment : 22.00 €
- Tournedos de cerf façon grand veneur, tagliatelles fraîches, oignons nouveaux et carottes fanes : 24.00 €
- Filet de turbot en croustade de sel, riz sauvage et légumes du moment : 24.00 €
- Filet de cabillaud lardé, sauce chorizo, riz sauvage et légumes du moment : 18.00 €
- Assiette Vegan (composition variable selon saison) : 10.00 €

### Desserts

- Pain perdu caramel salé, crème anglaise et glace vanille : 6.00 €
- Eclair châtaigne, sorbet pêche de vigne : 7.00 €
- Moelleux chocolat cœur coulant, fruits rouges : 7.00 €
- Bavarois mangue coulis exotique : 7.00 €
- Nougat glacé : 7.00 €
- Café Gourmand (composition variable sur l'envie du pâtissier) : 8.00 €
- Dessert du jour : 6.00 €

### Menus

- Menu gourmand : entrée + plat + dessert au choix : 36.00 €
- Menu de la Halle : 24.00 €
  - o Entrée : salade périgourdine ou duo de saumon
  - o Plats : filet de cabillaud lardé, sauce chorizo, riz sauvage ou pièce du boucher 180 gr servie avec frites maison
  - o Dessert : au choix (café gourmand : supplément : 3.00 €)

Tous nos prix sont en TTC service compris.

**Article 3** : Mme la Directrice des Services, M. le Directeur de la Halle Olympique, Mmes et MM. les Régisseurs de Recettes du Restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 1<sup>er</sup> décembre 2018

Le Président  
Franck LOMBARD

